



Le mot du Maire

« e.Contacts »

nouveau support d'information



Ces dernières semaines, la région a été recouverte à deux reprises d'un manteau neigeux. Les services du pôle 6 de la Communauté urbaine et les équipes municipales ont travaillé main dans la main pour déneiger les axes principaux et les zones les plus fréquentées. Un grand coup de chapeau à eux pour cette mobilisation !

e.Contacts, mode d'emploi

*Pour vous abonner à la lettre d'information « e.Contacts », rien de plus simple !
Il vous suffit d'envoyer votre adresse de messagerie dans un courriel ayant pour objet « abonnement e.Contacts » à newsletter@villeneuve-tolosane.fr*

Mieux informer les citoyens sur la vie locale fait évidemment partie des objectifs de l'équipe municipale. A cette fin, plusieurs supports ont progressivement été mis en place, en cohérence avec les moyens humains et financiers dont dispose la commune.

De Contacts et du site Internet...

Les Villeneuvois connaissent bien le journal « Contacts », créé par les équipes municipales précédentes. Nous en avons modernisé la formule avec l'alternance de numéros mensuels « recto-verso » et de numéros trimestriels plus étoffés. Le journal offre aujourd'hui un espace d'expression aux associations, en leur réservant des pages spécifiques, et intègre le programme des événements culturels. Nos concitoyens se sont aussi familiarisés avec le site Internet de la ville qui permet en quelques « clics » d'en savoir plus sur les services municipaux et l'actualité locale.

Ces supports sont généralement appréciés, mais ils présentent quelques limites. La périodicité et les temps de préparation du journal Contacts en font un média peu réactif. Quant au site Internet, il demande à celui qui le consulte quelques manipulations avant de pouvoir accéder à son contenu.

...à la lettre d'information « e.Contacts »

Pour permettre aux Villeneuvois de suivre au plus près et de manière simple l'actualité locale, nous proposerons dans quelques jours, un nouveau support : une lettre d'information électronique (ou newsletter) adressée directement par courriel.

Intitulée « e.Contacts », elle paraîtra tous les 15 jours, un jeudi sur deux, avec des informations brèves et d'intérêt général, déclinées dans différentes rubriques telles que : « infos pratiques », « sortir à Villeneuve », ou encore « du côté des associations ». Entièrement réalisée par les services municipaux - contenu, maquette, routage -, la newsletter aura la souplesse qui manque aux autres supports d'information municipaux.

Pour la recevoir, les Villeneuvois intéressés devront simplement s'abonner selon les modalités décrites dans l'encadré ci-contre.

Au fil des numéros, ce nouveau support s'enrichira des remarques des lecteurs. J'espère qu'il permettra de mieux répondre à votre besoin d'information et que vous serez nombreux à l'adopter.

e.Contacts ●●●●●●●●
La lettre d'information de Villeneuve-Tolosane

Le maire,
Dominique Coquart





Conseil Municipal

Compte rendu de la séance

19 janvier 2010

Parmi les points abordés figuraient notamment * :

Finances : débat d'orientations budgétaires

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) est la phase préalable à la préparation du budget de la commune. Il s'agit de détacher quelques grandes orientations. Le DOB fait apparaître des marges de manœuvre réduites dans le budget de fonctionnement, dans l'hypothèse d'un maintien de taux des trois taxes aux ménages. En revanche, un équilibre devrait être plus facilement trouvé en ce qui concerne le budget d'investissement. Le budget primitif sera voté avant la fin du mois de mars.

BRÈVES...

Emplois saisonniers

La mairie propose aux jeunes Villeneuvois (de 18 à 25 ans) des emplois pour la période estivale :

- 3 postes administratifs affectés à la Police municipale ;
- 7 postes d'entretien des espaces verts ;
- 18 postes d'animateurs pour le centre de loisirs (titulaires du BAF ou en cours de formation).

Les candidatures (lettre de motivation, CV et formulaire à retirer en mairie ou sur www.villeneuve-tolosane.fr, rubrique Démarches) sont à adresser à Monsieur le Maire avant le 31 mars 2010.

La Communauté urbaine du Grand Toulouse (bases de loisirs, services administratifs) et le syndicat intercommunal de la piscine de la Ramée (accueil et BNSSA) proposent des emplois saisonniers aux jeunes Villeneuvois. Le permis de conduire est exigé pour les postes à pourvoir à la Communauté urbaine. Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire avant le 31 mars. La mairie se chargera ensuite de les transmettre aux organismes concernés.

Le Conseil général de la Haute-Garonne recrute également pour la période estivale. Pour ces emplois, les candidatures doivent être directement adressées à M. Claude Raynal, conseiller général du canton, avant le 15 février. (1, bd de la Marquette, 31000 Toulouse).

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Le maire communique les conclusions du rapport d'observations définitives sur les comptes et la gestion de la commune au titre des exercices 1996 à 2006. La Chambre souligne que « l'analyse de la situation financière de la commune fait ressortir une évolution favorable de la capacité d'autofinancement disponible ». Elle note que « le processus de désendettement dans lequel s'est engagée la commune depuis 2001 s'est poursuivi ». Le rapport fait apparaître que « la marge de manœuvre fiscale est cependant limitée et le niveau de dépenses incompressibles assez élevé ». Par ailleurs la Chambre invite la commune « à structurer de manière plus coordonnée les divers documents qui recensent les biens immobiliers ainsi que les objets et œuvres d'art constituant le patrimoine culturel de Villeneuve-Tolosane ».

Pour accompagner les jeunes Villeneuvois dans leurs recherches de « jobs d'été », l'Espace Emploi organise le mercredi 24 février à 14h30 une réunion d'information. De nombreux conseils seront dispensés lors de cette rencontre qui se tiendra à la mairie annexe (Place de la Canalette).

Autorisation d'ouverture temporaire de débit de boissons

Toutes les associations désireuses de vendre des boissons lors des manifestations qu'elles organisent doivent retirer un formulaire d'autorisation d'ouverture temporaire de débit de boissons auprès du service de Police municipale (ouverture au public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h). Ce document doit être complété et remis au plus tard 15 jours avant la date de la manifestation.

Agenda 2010

Le mois dernier, vous avez découvert dans vos boîtes aux lettres l'agenda municipal 2009. Ce support, réalisé grâce au concours financier des commerçants, a été élaboré en lien avec les services de la mairie. Vous y trouverez, entre autres, l'annuaire des services communaux et des associations locales. Pour ceux qui souhaiteraient un exemplaire supplémentaire, il reste quelques agendas à votre disposition en mairie.

Restauration collective à la crèche

Les conditions actuelles de préparation des repas en interne par le personnel de la crèche sont de plus en plus contraintes par des éléments tels que la réglementation, l'hygiène, les connaissances techniques. Le recours à un prestataire permettra au personnel de la crèche de mieux remplir ses missions d'accueil et d'encadrement éducatif des enfants tout en garantissant le respect des conditions réglementaires de la prise de repas dans des structures petite enfance.

Un avenant au marché de restauration collective communale est donc pris, il est effectif à partir du 1^{er} février 2010.

Travaux à l'école élémentaire M. Ravel

La construction du préau et les aménagements extérieurs de l'école M. Ravel sont confiés aux entreprises Malet (démolition, gros œuvre, VRD pour 26 522 €) et Constructions Saint Éloi (charpente, couverture pour 44 493 €).

Restauration de la Halle et du Fort

Les travaux de réparation des briques foraines sur la halle et le fort seront réalisés par la société Thomas et Danizan pour un montant de 10 525 € HT.

Travaux à l'Hôtel de ville

Une partie des bureaux de l'Hôtel de ville va connaître des aménagements. Les entreprises en charge des travaux sont Systemplac (cloisons, faux plafonds, menuiseries intérieures et ex-

érieures d'une valeur de 24 182 €), Eritec (chauffage, climatisation, plomberie, sanitaires pour 18 853 €), Debelec (électricité pour 5 730 €), Estoup (peinture pour 6 492 €) et Ferran (Faïence, carrelage et sol pour 11 862 €).

Cimetière

Suite à un aménagement de concessions cinéraires dans le cimetière Les Pousses, des modifications sont apportées au règlement des cimetières communaux. Cette mise à jour introduit de nouveaux tarifs pour les concessions.

Revalorisation de la prime versée aux assistantes maternelles

La prime de service annuel de 305 € versée aux assistantes maternelles de la crèche familiale est remplacée par une prime dont le montant équivaut à 1/12^e des salaires de garde perçus sur 12 mois cumulés.

Réforme des collectivités territoriales

Une motion d'opposition au projet de réforme territoriale actuellement débattu par les parlementaires est votée par les élus municipaux.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

* le compte-rendu complet est disponible en mairie et sur www.villeneuve-tolosane.fr, rubrique Conseil Municipal.

Agenda municipal

■ Cinéma - Invictus

Mardi 2 février, 20h30, théâtre Marcel Pagnol. Tarifs: 5,50 € et 4,50 € (réduit)

■ L'heure du Conte

Mercredi 3 février, 10h30, Médiathèque Clémence Isaure. Entrée gratuite.

■ Documentaire - Connaissance du Monde : Mauritanie, entre désert et océan

Vendredi 5 février, 21 h, théâtre Marcel Pagnol. Tout public. - Tarifs : 6 € et 4 € (enfants)

■ Café-concert

Vendredi 5 février, 20h30, Maison des Jeunes. Soirée « Heavy Métal » avec Warmind, Goat River, Drawers. Entrée : 3 € et 2 € (adhérents)

■ Atelier poésie

Samedi 6 février, 10 h, Médiathèque Clémence Isaure. Gratuit - ouvert à tous

■ Le Cercle littéraire

Samedi 6 février, 10 h, Médiathèque Clémence Isaure. Gratuit - ouvert à tous

■ Cinéma - Gainsbourg

Mardi 9 février, 20h30, théâtre Marcel Pagnol. Tarifs: 5,50 € et 4,50 € (réduit)

■ Cinéma - La princesse et la grenouille

Mardi 16 février, 18h00, théâtre Marcel Pagnol. Tarifs: 5,50 € et 4,50 € (réduit)

■ Cinéma - Protégé et servit

Mardi 16 février, 20h30, théâtre Marcel Pagnol. Tarifs: 5,50 € et 4,50 € (réduit)

■ Cinéma - Planète 51

Mardi 23 février, 18h00, théâtre Marcel Pagnol. Tarifs: 5,50 € et 4,50 € (réduit)

■ Cinéma - Sherlock Holmes

Mardi 23 février, 20h30, théâtre Marcel Pagnol. Tarifs: 5,50 € et 4,50 € (réduit)

■ Réunion d'information à l'Espace Emploi : rechercher un job d'été
Mercredi 24 février, 14h30, salle d'honneur de la mairie annexe, place de la Canalette.

■ Permanence de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Vendredi 26 février, de 9 h à 12 h, au 1^{er} étage de la Mairie.

Pharmacies de garde

7 février : Pharmacie Saint-Laurent

11, avenue de Toulouse - Cugnaux
☎ 05 61 92 04 89

14 février : Pharmacie de Gascogne

60, route d'Ox - Seysses
☎ 05 61 56 19 20

21 février : Pharmacie du Touch

9 bis, avenue Montaigne - Plaisance-du-Touch
☎ 05 61 07 35 90

28 février : Pharmacie Réoule

49, bd de la Méditerranée - Frouzins
☎ 05 61 92 81 81



Contacts Mensuel d'information communale édité par la Mairie de Villeneuve-Tolosane.
Directeur de la Publication : Dominique Coquart
Chargés de communication : Aurélie Corbi et Fabien Marzelière
Dépôt légal de parution - N° ISSN : 1283-5285 - N° 82 - Février 2010
Midi-Pyrénées Impression - RCS Toulouse n° B 337 45 160

